



Commission scolaire  
des Patriotes

# CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE PARTENARIAT ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

ÉTABLISSEMENT : ÉCOLE JACQUES-DE CHAMBLY

ANNÉE 2017-2018

APPROUVÉE PAR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT LORS DE SA SÉANCE ORDINAIRE DU 24 OCTOBRE 2017 – RÉOLUTION NUMÉRO : CE10-10-2017

## CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

### HISTORIQUE

En adoptant la Loi sur l'administration publique visant l'instauration d'un cadre de gestion axé sur l'atteinte des résultats dans les ministères et les organismes gouvernementaux, le gouvernement du Québec a tracé la voie de ce nouveau mode de fonctionnement dans nos organismes. Il aura fallu près de 10 ans avant que ces façons de faire atteignent le milieu de l'éducation. Cependant, nous voilà conviés à mettre en place ce mode de gouvernance par la convention de partenariat et la convention de gestion et de réussite éducative. Les éléments suivants viennent donner plus de force à ce mode de gestion : la démocratie scolaire remise en cause, la persévérance scolaire et les impacts économiques et humains sur la population québécoise.

C'est dans cette perspective et cette logique d'une société qui évalue la performance de ses institutions sur l'atteinte des résultats que s'inscrivent les différentes conventions de partenariat et de gestion et de réussite éducative. En effet, les changements apportés à la *Loi sur l'instruction publique* introduisent en 2002 la notion obligatoire de planification stratégique et de reddition de comptes pour les commissions scolaires. Par la suite, d'autres changements ont formalisé des liens entre les projets éducatifs et les plans de réussite des établissements, en lien avec la planification stratégique des commissions scolaires.

## PRÉAMBULE

Les dernières modifications à la *Loi sur l'instruction publique* exigent que l'ensemble des acteurs québécois de l'éducation fixe des buts et des objectifs mesurables et en rende compte à la population.

En vertu de l'article 209.1, les commissions scolaires doivent inclure dans leur plan stratégique des objectifs qui tiennent compte des objectifs du plan stratégique établi par le Ministère. Elles doivent également s'assurer de contribuer à l'atteinte des objectifs et des buts fixés par la Ministre en concluant une convention de partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

À leur tour, chacun des établissements de la commission scolaire doit conclure une convention de gestion et de réussite éducative avec la commission scolaire (représentée à la CSP par le directeur général adjoint responsable du secteur). Cette convention doit préciser les moyens mis en place par l'établissement qui permettront d'atteindre les 5 buts fixés par la Ministre. Chacune de ces conventions doit contenir des cibles et des objectifs mesurables, en lien d'une part avec la convention de partenariat et d'autre part en lien avec le projet éducatif et le plan de réussite de l'établissement.

En élaborant notre Convention de partenariat et nos conventions de gestion et de réussite éducative, nous répondons aux nouvelles dispositions légales. Aussi, nous sommes convaincus qu'un suivi rigoureux des apprentissages des élèves par l'analyse de leurs résultats nous aidera à mieux cerner leurs besoins et leurs difficultés, et nous permettra d'identifier les actions les plus susceptibles d'améliorer leurs apprentissages et leur réussite.

Tout au long des étapes de l'élaboration de ces conventions, inspirées par les valeurs de notre plan stratégique : *conscience professionnelle, humanisme, coopération et cohérence*, nous avons travaillé de près avec les directions d'établissement et la Direction des ressources éducatives. De plus, nous avons rencontré à plusieurs reprises les dirigeants des syndicats : professionnel, enseignant et personnel de soutien, afin de leur partager le sens et l'importance de notre démarche. Lors de ces rencontres, les divers documents en lien avec les conventions ainsi que l'analyse des résultats de l'ensemble des élèves de la CSP leur ont été remis. Le Conseil des commissaires, le Comité de parents et le Comité EHDAA ont été informés des actions entreprises.

La réussite des élèves est une responsabilité partagée qui nous engage tous dans la démarche d'élaboration, de suivi et d'évaluation des conventions de gestion et de réussite éducative. Ainsi, la Commission scolaire s'engage à déterminer des buts à atteindre et à mettre en œuvre des actions en vue de l'atteinte de ces buts, dans les limites des ressources qui lui sont allouées. Elle s'engage aussi à assurer un suivi rigoureux de ses actions et à rendre compte des résultats obtenus.

## LA DIRECTION GÉNÉRALE

## ÉLÉMENTS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La CSP et la Direction de l'établissement conviennent que la Convention de gestion et de réussite éducative de l'établissement contient :

- Des ajustements à apporter au Projet éducatif et au Plan de réussite, s'il y a lieu;
- Les buts prévus à la Convention de partenariat, des objectifs mesurables, des cibles à atteindre et des moyens pour assurer l'atteinte des buts fixés;
- Des indicateurs en lien avec les objectifs mesurables
- L'indication du ou des responsables, de la durée et des ressources nécessaires à la mise en place des moyens retenus;
- Des suivis aux moyens retenus;
- La signature de la Convention de gestion et de réussite éducative par la Direction de l'établissement et la Direction générale de la Commission scolaire.

## CONTEXTE DE L'ÉTABLISSEMENT

### Présentation

L'école Jacques-De Chambly accueille cette année 328 élèves répartis comme suit : 2 classes au préscolaire et 13 au primaire (5 au 1<sup>er</sup> cycle, 4 au 2<sup>e</sup> cycle et 4 au 3<sup>e</sup> cycle). L'équipe-école est composée de 15 titulaires, 2 titulaires en temps partagé, 4 spécialistes (anglais, éducation physique et musique) et 2 orthopédagogues. Une équipe de professionnels dispense des services en psychologie, psychoéducation et en orthophonie. Finalement, une technicienne en éducation spécialisée, l'infirmière scolaire et la travailleuse sociale complètent l'équipe. Le service de garde sous la supervision d'une technicienne, avec des éducatrices et surveillantes accueille plus de 140 élèves et encore davantage de dîneurs. Une proportion importante de nos élèves provient de familles plus défavorisées. Nous comptons sur l'aide essentielle de partenaires (Club Optimiste, Fondation *J'ai faim tous les jours*, Conseil d'établissement par le Fonds à destination spéciale) pour aider ces familles (collations, repas traiteur et effets scolaires).

L'école Jacques-De Chambly est un milieu de vie reconnu par les parents pour l'implication et l'engagement de l'ensemble du personnel de l'école.

MATTHIEU SOLINAS

Directeur d'établissement

## PLAN DE RÉUSSITE EN LIEN AVEC LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

<b>MISSION :</b>	Instruire : X	Socialiser <input type="checkbox"/>	Qualifier : X	<b>Nom de l'établissement :</b>	Jacques-De Chambly
------------------	---------------	-------------------------------------	---------------	---------------------------------	--------------------

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b>	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b>
L'école vise le développement global de l'élève		Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP

<b>BUT I</b>	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP</b> (Convention de partenariat) :
L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans  I.1 Diplomation et qualification	Augmenter le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans, taux établi à partir des élèves inscrits pour la première fois en 1 <sup>re</sup> secondaire au 30 septembre d'une année donnée qui obtiennent un premier diplôme (DES, DEP, AEP) ou une première qualification (CFER, CFMS, CFPT). Cible finale CSP : 86 %.

**OBJECTIF MESURABLE :** Pour l'année 2017-2018, atteindre le taux de réussite visé de nos élèves en mathématique, et ce, par cycle.

<b>INDICATEUR :</b>	<b>CIBLES VISÉES POUR 2017-2018 :</b>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b>																																								
Le taux de réussite des élèves à la fin de chaque cycle en mathématique.	<p>Tx. de réussite de 98% au 1<sup>er</sup> cycle</p> <p>Tx. de réussite de 92% au 2<sup>e</sup> cycle</p> <p>Tx. de réussite de 96% au 3<sup>e</sup> cycle</p> <p><b>Historique du taux de réussite</b></p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"><u>2010-2011</u></th> <th style="text-align: left;"><u>2011-2012</u></th> <th style="text-align: left;"><u>2012-2013</u></th> <th style="text-align: left;"><u>2013-2014</u></th> <th style="text-align: left;"><u>2014-2015</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1<sup>er</sup> cycle : 98%</td> <td>1<sup>er</sup> cycle : 96%</td> <td>1<sup>er</sup> cycle : 88%</td> <td>1<sup>er</sup> cycle : 90,7%</td> <td>1<sup>er</sup> cycle : 98,6%</td> </tr> <tr> <td>2<sup>e</sup> cycle : 90%</td> <td>2<sup>e</sup> cycle : 92%</td> <td>2<sup>e</sup> cycle : 94,6%</td> <td>2<sup>e</sup> cycle : 89,2%</td> <td>2<sup>e</sup> cycle : 88,4%</td> </tr> <tr> <td>3<sup>e</sup> cycle : 93%</td> <td>3<sup>e</sup> cycle : 88%</td> <td>3<sup>e</sup> cycle : 89,2% MELS</td> <td>3<sup>e</sup> cycle : 81,86 % MELS</td> <td>3<sup>e</sup> cycle : 88,9% MEESR</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Sommaire : 97,3 %</td> <td>Sommaire : 97,7 %</td> <td>Sommaire : 96,3%</td> </tr> </tbody> </table> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="text-align: left;"><u>2015-2016</u></th> <th style="text-align: left;"><u>2016-2017</u></th> <th style="text-align: left;"><u>2017-2018</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1<sup>er</sup> cycle : 97%</td> <td>1<sup>er</sup> cycle : 98,0%</td> <td>1<sup>er</sup> cycle :</td> </tr> <tr> <td>2<sup>e</sup> cycle : 92%</td> <td>2<sup>e</sup> cycle : 94,2%</td> <td>2<sup>e</sup> cycle :</td> </tr> <tr> <td>3<sup>e</sup> cycle MEES : 80%</td> <td>3<sup>e</sup> cycle MEES : 84%</td> <td>3<sup>e</sup> cycle MESS :</td> </tr> <tr> <td>Sommaire : 92,5%</td> <td>Sommaire : 89,2%</td> <td>Sommaire :</td> </tr> </tbody> </table>	<u>2010-2011</u>	<u>2011-2012</u>	<u>2012-2013</u>	<u>2013-2014</u>	<u>2014-2015</u>	1 <sup>er</sup> cycle : 98%	1 <sup>er</sup> cycle : 96%	1 <sup>er</sup> cycle : 88%	1 <sup>er</sup> cycle : 90,7%	1 <sup>er</sup> cycle : 98,6%	2 <sup>e</sup> cycle : 90%	2 <sup>e</sup> cycle : 92%	2 <sup>e</sup> cycle : 94,6%	2 <sup>e</sup> cycle : 89,2%	2 <sup>e</sup> cycle : 88,4%	3 <sup>e</sup> cycle : 93%	3 <sup>e</sup> cycle : 88%	3 <sup>e</sup> cycle : 89,2% MELS	3 <sup>e</sup> cycle : 81,86 % MELS	3 <sup>e</sup> cycle : 88,9% MEESR			Sommaire : 97,3 %	Sommaire : 97,7 %	Sommaire : 96,3%	<u>2015-2016</u>	<u>2016-2017</u>	<u>2017-2018</u>	1 <sup>er</sup> cycle : 97%	1 <sup>er</sup> cycle : 98,0%	1 <sup>er</sup> cycle :	2 <sup>e</sup> cycle : 92%	2 <sup>e</sup> cycle : 94,2%	2 <sup>e</sup> cycle :	3 <sup>e</sup> cycle MEES : 80%	3 <sup>e</sup> cycle MEES : 84%	3 <sup>e</sup> cycle MESS :	Sommaire : 92,5%	Sommaire : 89,2%	Sommaire :	<p>GPI-Lumix</p> <p>1<sup>er</sup> cycle : analyse des bulletins</p> <p>2<sup>e</sup> cycle : analyse des bulletins</p> <p>3<sup>e</sup> cycle : analyse des bulletins et épreuves MEES</p>	<p>2010-2011 : X</p> <p>2011-2012 : X</p> <p>2012-2013 : X</p> <p>2013-2014 : X</p> <p>2014-2015 : X</p> <p>2015-2016 : X</p> <p>2016-2017 : X</p> <p>2017-2018 : X</p>
<u>2010-2011</u>	<u>2011-2012</u>	<u>2012-2013</u>	<u>2013-2014</u>	<u>2014-2015</u>																																							
1 <sup>er</sup> cycle : 98%	1 <sup>er</sup> cycle : 96%	1 <sup>er</sup> cycle : 88%	1 <sup>er</sup> cycle : 90,7%	1 <sup>er</sup> cycle : 98,6%																																							
2 <sup>e</sup> cycle : 90%	2 <sup>e</sup> cycle : 92%	2 <sup>e</sup> cycle : 94,6%	2 <sup>e</sup> cycle : 89,2%	2 <sup>e</sup> cycle : 88,4%																																							
3 <sup>e</sup> cycle : 93%	3 <sup>e</sup> cycle : 88%	3 <sup>e</sup> cycle : 89,2% MELS	3 <sup>e</sup> cycle : 81,86 % MELS	3 <sup>e</sup> cycle : 88,9% MEESR																																							
		Sommaire : 97,3 %	Sommaire : 97,7 %	Sommaire : 96,3%																																							
<u>2015-2016</u>	<u>2016-2017</u>	<u>2017-2018</u>																																									
1 <sup>er</sup> cycle : 97%	1 <sup>er</sup> cycle : 98,0%	1 <sup>er</sup> cycle :																																									
2 <sup>e</sup> cycle : 92%	2 <sup>e</sup> cycle : 94,2%	2 <sup>e</sup> cycle :																																									
3 <sup>e</sup> cycle MEES : 80%	3 <sup>e</sup> cycle MEES : 84%	3 <sup>e</sup> cycle MESS :																																									
Sommaire : 92,5%	Sommaire : 89,2%	Sommaire :																																									

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
I. Maximiser l'utilisation de matériel de manipulation en classe pour favoriser l'intégration des concepts.	Titulaires de 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année	2017-2018	Matériel disponible en classe et en ortho.

2.	Poursuivre le réinvestissement en classe de la formation sur le sens du nombre au 1 <sup>er</sup> cycle (Reçue en 14-15).	Titulaires du 1 <sup>er</sup> cycle	2017-2018	Titulaires, CP en maths (au besoin)
3.	Réduquer en petits groupes besoins avec des élèves ciblés selon le modèle de réponse à l'intervention (Fuchs et Fuchs, 2006).	Orthopédagogues	2017-2018	Orthopédagogues, titulaires
4.	Intégrer l'utilisation de tablettes numériques dans la didactique des mathématiques au 1 <sup>er</sup> cycle.	Titulaires 1 <sup>er</sup> cycle	2017-2018	Titulaires 1 <sup>er</sup> cycle, CP en TIC
5.	Analyser les résultats obtenus au cours des dernières années pour identifier les zones de vulnérabilité.	Direction	2017-2018	Comité EHDAA local, assemblée générale

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input checked="" type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> Jacques-De Chambly
--	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise le développement global de l'élève	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT I</b> L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans I.2 Sorties sans diplôme ni qualification	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Diminuer le taux annuel de sorties sans diplôme ni qualification, parmi les élèves inscrits en formation générale des jeunes, taux établi à partir du nombre de jeunes qui sont inscrits, au 30 septembre d'une année donnée en formation générale des jeunes, qui sont, l'année suivante, des sortants sans diplôme ni qualification, ne sont inscrits nulle part au Québec durant l'année suivante.
--	--

**OBJECTIF MESURABLE :** Augmenter le nombre d'activités de sensibilisation à la persévérance scolaire entre juin 2017 et juin 2018.

<b>INDICATEUR :</b>	<b>CIBLE VISÉE POUR 2017-2018 :</b>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b>
Nombre d'activités proposées à l'école.	Un minimum de 5 activités offertes à l'école par année <b>Bilan :</b> <u>2014-2015</u> 4 activités offertes à l'école <u>2015-2016</u> 4 activités offertes à l'école <u>2016-2017</u> 6 activités offertes à l'école (périodes valorisation, Gustave et cie 3 <sup>e</sup> cycle, activités CV 6 <sup>e</sup> année, visite du secondaire 5 <sup>e</sup> année, méritas fin d'étapes, tournée de la direction). <u>2017-2018</u>	Dénombrement des activités proposées à la fin de l'année scolaire.	2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input type="checkbox"/> 2013-2014 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : <input checked="" type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
I. Offrir un atelier conférence sur la persévérance scolaire aux élèves du 3 <sup>e</sup> cycle.	Direction	Printemps 2018	Stéphane Paradis, CÉ (FDS)

2.	Faire vivre des activités de transition pour le passage primaire-secondaire aux élèves de 6 <sup>e</sup> année (activités du CV et de la Correspondance).	Direction, titulaires 6 <sup>e</sup> année	Printemps 2018	Titulaires de 6 <sup>e</sup> année, direction adjointe du secondaire (ESC)
3.	Poursuivre l'activité de visite de l'école secondaire avec les élèves de 5 <sup>e</sup> année dans le travail sur la préparation du passage primaire-secondaire.	Direction, titulaires 5 <sup>e</sup> année	Printemps 2018	Titulaires de 5 <sup>e</sup> année, direction adjointe du secondaire (ESC)
4.	Poursuivre le suivi Ribambelle pour le secteur (préscolaire et 1 <sup>re</sup> année).	Titulaires préscolaire et 1 <sup>re</sup> année	2017-2018	Psychoéducatrice du programme Ribambelle, titulaires du préscolaire et de 1 <sup>re</sup> année
5.	Remettre des méritas récompensant les résultats et les efforts des élèves à chacune des étapes.	Direction	Novembre 2017, mars 2018, juin 2018	Titulaires, direction
6.	Poursuivre l'implication d'enseignantes du préscolaire et de 1 <sup>re</sup> année au Comité secteur transition préscolaire-primaire.	Titulaires préscolaire et 1 <sup>re</sup> année	2017-2018	Titulaires du préscolaire et de la 1 <sup>re</sup> année, CP du préscolaire
7.	Tournée de toutes les classes par la direction afin d'échanger avec les élèves et leur nommer les attentes du milieu envers eux et les moyens dont ils disposent pour être soutenus.	Direction	Septembre 2017	Direction, titulaires



**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier

**Nom de l'établissement :** Jacques-De Chambly

<p><b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise le développement global de l'élève</p>	<p><b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :</p>	<p><b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP</p>
---	--	--

<p><b>BUT 2</b> L'amélioration de la maîtrise de la langue française 2.1 Lecture</p>	<p><b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5<sup>e</sup> secondaire, volet lecture. Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en lecture, à la fin de chacun des cycles au primaire.</p>
<p><b>OBJECTIF MESURABLE :</b> Pour l'année 2017-2018, atteindre le taux de réussite visé de nos élèves en lecture, et ce, par cycle.</p>	

<p><b>INDICATEUR :</b> Le taux de réussite des élèves en lecture à la fin de chaque cycle</p>	<p><b>CIBLES VISÉES POUR 2017-2018 :</b> Tx. de réussite de 99% au 1<sup>er</sup> cycle Tx. de réussite de 93% au 2<sup>e</sup> cycle Tx. de réussite de 96% au 3<sup>e</sup> cycle Historique du taux de réussite</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2010-2011</th> <th>2011-2012</th> <th>2012-2013</th> <th>2013-2014</th> <th>2014-2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1<sup>er</sup> cycle : 92,4%</td> <td>1<sup>er</sup> cycle : 91%</td> <td>1<sup>er</sup> cycle : 91,5%</td> <td>1<sup>er</sup> cycle : 93,2%</td> <td>1<sup>er</sup> cycle : 98,2%</td> </tr> <tr> <td>2<sup>e</sup> cycle : 90,8 %</td> <td>2<sup>e</sup> cycle : 89,5%</td> <td>2<sup>e</sup> cycle : MELS : 81,1%</td> <td>2<sup>e</sup> cycle : MELS : 80%</td> <td>2<sup>e</sup> cycle : MEESR : 93%</td> </tr> <tr> <td>3<sup>e</sup> cycle : 93,8%</td> <td>3<sup>e</sup> cycle : 96,4%</td> <td>Sommaire : 94,6%</td> <td>Sommaire : 92%</td> <td>Sommaire : 90,7%</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>3<sup>e</sup> cycle : MELS : 86,5%</td> <td>3<sup>e</sup> cycle : MELS : 88,37%</td> <td>3<sup>e</sup> cycle : MEESR : 100%</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Sommaire : 89,2%</td> <td>Sommaire : 88,9%</td> <td>Sommaire : 96,3%</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th>2015-2016</th> <th>2016-2017</th> <th>2017-2018</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1<sup>er</sup> cycle : 98,5%</td> <td>1<sup>er</sup> cycle : 98,0%</td> <td>1<sup>er</sup> cycle :</td> </tr> <tr> <td>2<sup>e</sup> cycle MEES : 88% Sommaire : 94%</td> <td>2<sup>e</sup> cycle MEES : 92,1% Sommaire : 98,1%</td> <td>2<sup>e</sup> cycle : Sommaire :</td> </tr> <tr> <td>3<sup>e</sup> cycle MEES : 97,5% Sommaire : 95%</td> <td>3<sup>e</sup> cycle MEES : 95% Sommaire : 83,8%</td> <td>3<sup>e</sup> cycle MEES : Sommaire :</td> </tr> </tbody> </table>	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	1 <sup>er</sup> cycle : 92,4%	1 <sup>er</sup> cycle : 91%	1 <sup>er</sup> cycle : 91,5%	1 <sup>er</sup> cycle : 93,2%	1 <sup>er</sup> cycle : 98,2%	2 <sup>e</sup> cycle : 90,8 %	2 <sup>e</sup> cycle : 89,5%	2 <sup>e</sup> cycle : MELS : 81,1%	2 <sup>e</sup> cycle : MELS : 80%	2 <sup>e</sup> cycle : MEESR : 93%	3 <sup>e</sup> cycle : 93,8%	3 <sup>e</sup> cycle : 96,4%	Sommaire : 94,6%	Sommaire : 92%	Sommaire : 90,7%			3 <sup>e</sup> cycle : MELS : 86,5%	3 <sup>e</sup> cycle : MELS : 88,37%	3 <sup>e</sup> cycle : MEESR : 100%			Sommaire : 89,2%	Sommaire : 88,9%	Sommaire : 96,3%	2015-2016	2016-2017	2017-2018	1 <sup>er</sup> cycle : 98,5%	1 <sup>er</sup> cycle : 98,0%	1 <sup>er</sup> cycle :	2 <sup>e</sup> cycle MEES : 88% Sommaire : 94%	2 <sup>e</sup> cycle MEES : 92,1% Sommaire : 98,1%	2 <sup>e</sup> cycle : Sommaire :	3 <sup>e</sup> cycle MEES : 97,5% Sommaire : 95%	3 <sup>e</sup> cycle MEES : 95% Sommaire : 83,8%	3 <sup>e</sup> cycle MEES : Sommaire :	<p><b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> GPI-Lumix 1<sup>er</sup> cycle : analyse des bulletins et épreuve CSP 2<sup>e</sup> cycle : analyse des bulletins et épreuves MEES 3<sup>e</sup> cycle : analyse des bulletins et épreuves MEES</p>	<p><b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2010-2011 : X 2011-2012 : X 2012-2013 : X 2013-2014 : X 2014-2015 : X 2015-2016 : X 2016-2017 : X 2017-2018 : X</p>
2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015																																									
1 <sup>er</sup> cycle : 92,4%	1 <sup>er</sup> cycle : 91%	1 <sup>er</sup> cycle : 91,5%	1 <sup>er</sup> cycle : 93,2%	1 <sup>er</sup> cycle : 98,2%																																									
2 <sup>e</sup> cycle : 90,8 %	2 <sup>e</sup> cycle : 89,5%	2 <sup>e</sup> cycle : MELS : 81,1%	2 <sup>e</sup> cycle : MELS : 80%	2 <sup>e</sup> cycle : MEESR : 93%																																									
3 <sup>e</sup> cycle : 93,8%	3 <sup>e</sup> cycle : 96,4%	Sommaire : 94,6%	Sommaire : 92%	Sommaire : 90,7%																																									
		3 <sup>e</sup> cycle : MELS : 86,5%	3 <sup>e</sup> cycle : MELS : 88,37%	3 <sup>e</sup> cycle : MEESR : 100%																																									
		Sommaire : 89,2%	Sommaire : 88,9%	Sommaire : 96,3%																																									
2015-2016	2016-2017	2017-2018																																											
1 <sup>er</sup> cycle : 98,5%	1 <sup>er</sup> cycle : 98,0%	1 <sup>er</sup> cycle :																																											
2 <sup>e</sup> cycle MEES : 88% Sommaire : 94%	2 <sup>e</sup> cycle MEES : 92,1% Sommaire : 98,1%	2 <sup>e</sup> cycle : Sommaire :																																											
3 <sup>e</sup> cycle MEES : 97,5% Sommaire : 95%	3 <sup>e</sup> cycle MEES : 95% Sommaire : 83,8%	3 <sup>e</sup> cycle MEES : Sommaire :																																											

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
I. Poursuivre l'enseignement explicite (Hattie, 2009) des stratégies en lecture à chaque niveau en modélisant en classe.	Titulaires	2017-2018	Titulaires, CP (soutien au besoin)

2.	Rééduquer en petits groupes besoins avec des élèves ciblés à la suite d'une réévaluation en début d'année et selon le modèle de réponse à l'intervention (Fuchs et Fuchs, 2006).	Orthopédagogues	2017-2018	Orthopédagogues, Titulaires
3.	Promouvoir l'importance de la littérature jeunesse en complétant l'achat de livres de séries et en faisant connaître les nouveautés.	Direction, Tech. en doc. CSP (en soutien), titulaires	2017-2018	Titulaires, responsable école de la bibliothèque
4.	Analyser les résultats obtenus au cours des dernières années pour identifier les zones de vulnérabilité.	Direction	2017-2018	Comité EHDAA local, assemblée générale

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier

**Nom de l'établissement :** Jacques-De Chambly

**ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :**  
L'école vise le développement global de l'élève

**COMMENTAIRES** (au besoin) :

**PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I**  
Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP

**BUT 2**  
L'amélioration de la maîtrise de la langue française  
2.2 Écriture

**Objectif mesurable CSP (Convention de partenariat) :**  
Augmenter le taux de réussite à l'épreuve de français, langue d'enseignement, 5<sup>e</sup> secondaire, volet écriture.  
Au primaire, augmenter le résultat moyen chez les garçons, en écriture, à la fin de chacun des cycles au primaire.

**OBJECTIF MESURABLE :** Pour l'année 2017-2018, atteindre le taux de réussite visé de nos élèves en écriture, et ce, par cycle.

<b>INDICATEUR :</b>	<b>CIBLES VISÉES POUR 2017-2018 :</b>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b>																																																				
Le taux de réussite des élèves en écriture à la fin de chaque cycle	<p>Tx. de réussite 99% au 1<sup>er</sup> cycle Tx. de réussite 95% au 2<sup>e</sup> cycle Tx. de réussite 97% au 3<sup>e</sup> cycle</p> <p><b>Historique des taux de réussite</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>2010-2011</u></th> <th><u>2011-2012</u></th> <th><u>2012-2013</u></th> <th><u>2013-2014</u></th> <th><u>2014-2015</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1<sup>er</sup> cycle : 96,2%</td> <td>1<sup>er</sup> cycle : 97%</td> <td>1<sup>er</sup> cycle : 96,6%</td> <td>1<sup>er</sup> cycle : 95%</td> <td>1<sup>er</sup> cycle : 98,2%</td> </tr> <tr> <td>2<sup>e</sup> cycle : 88,5%</td> <td>2<sup>e</sup> cycle : 93%</td> <td>2<sup>e</sup> cycle :</td> <td>2<sup>e</sup> cycle :</td> <td>2<sup>e</sup> cycle :</td> </tr> <tr> <td>3<sup>e</sup> cycle : 93,6%</td> <td>3<sup>e</sup> cycle : 95,2%</td> <td>MELS : 94,4%</td> <td>MELS : 91%</td> <td>MEESR : 90,7%</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Sommaire : 97,3%</td> <td>Sommaire : 96%</td> <td>Sommaire : 83,7%</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>3<sup>e</sup> cycle :</td> <td>3<sup>e</sup> cycle :</td> <td>3<sup>e</sup> cycle :</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>MELS : 89,2%</td> <td>MELS : 92,7%</td> <td>MEESR : 100%</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> <td>Sommaire : 94,6%</td> <td>Sommaire : 97,62%</td> <td>Sommaire : 96,3%</td> </tr> </tbody> </table> <table border="1"> <thead> <tr> <th><u>2015-2016</u></th> <th><u>2016-2017</u></th> <th><u>2017-2018</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1<sup>er</sup> cycle : 98,5%</td> <td>1<sup>er</sup> cycle : 98,0%</td> <td>1<sup>er</sup> cycle :</td> </tr> <tr> <td>2<sup>e</sup> cycle MEES : 88% Sommaire : 96%</td> <td>2<sup>e</sup> cycle MEES : 88,5% Sommaire : 94,3%</td> <td>2<sup>e</sup> cycle MEES : Sommaire :</td> </tr> <tr> <td>3<sup>e</sup> cycle MEES : 95% Sommaire : 97,5%</td> <td>3<sup>e</sup> cycle MEES : 100% Sommaire : 91,9%</td> <td>3<sup>e</sup> cycle MEES : Sommaire :</td> </tr> </tbody> </table>	<u>2010-2011</u>	<u>2011-2012</u>	<u>2012-2013</u>	<u>2013-2014</u>	<u>2014-2015</u>	1 <sup>er</sup> cycle : 96,2%	1 <sup>er</sup> cycle : 97%	1 <sup>er</sup> cycle : 96,6%	1 <sup>er</sup> cycle : 95%	1 <sup>er</sup> cycle : 98,2%	2 <sup>e</sup> cycle : 88,5%	2 <sup>e</sup> cycle : 93%	2 <sup>e</sup> cycle :	2 <sup>e</sup> cycle :	2 <sup>e</sup> cycle :	3 <sup>e</sup> cycle : 93,6%	3 <sup>e</sup> cycle : 95,2%	MELS : 94,4%	MELS : 91%	MEESR : 90,7%			Sommaire : 97,3%	Sommaire : 96%	Sommaire : 83,7%			3 <sup>e</sup> cycle :	3 <sup>e</sup> cycle :	3 <sup>e</sup> cycle :			MELS : 89,2%	MELS : 92,7%	MEESR : 100%			Sommaire : 94,6%	Sommaire : 97,62%	Sommaire : 96,3%	<u>2015-2016</u>	<u>2016-2017</u>	<u>2017-2018</u>	1 <sup>er</sup> cycle : 98,5%	1 <sup>er</sup> cycle : 98,0%	1 <sup>er</sup> cycle :	2 <sup>e</sup> cycle MEES : 88% Sommaire : 96%	2 <sup>e</sup> cycle MEES : 88,5% Sommaire : 94,3%	2 <sup>e</sup> cycle MEES : Sommaire :	3 <sup>e</sup> cycle MEES : 95% Sommaire : 97,5%	3 <sup>e</sup> cycle MEES : 100% Sommaire : 91,9%	3 <sup>e</sup> cycle MEES : Sommaire :	<p>GPI-Lumix</p> <p>1<sup>er</sup> cycle : analyse des bulletins 2<sup>e</sup> cycle : analyse des bulletins et épreuves MEES 3<sup>e</sup> cycle : analyse des bulletins et épreuves MEES</p>	<p>2010-2011 : X 2011-2012 : X 2012-2013 : X 2013-2014 : X 2014-2015 : X 2015-2016 : X 2016-2017 : X 2017-2018 : X</p>
<u>2010-2011</u>	<u>2011-2012</u>	<u>2012-2013</u>	<u>2013-2014</u>	<u>2014-2015</u>																																																			
1 <sup>er</sup> cycle : 96,2%	1 <sup>er</sup> cycle : 97%	1 <sup>er</sup> cycle : 96,6%	1 <sup>er</sup> cycle : 95%	1 <sup>er</sup> cycle : 98,2%																																																			
2 <sup>e</sup> cycle : 88,5%	2 <sup>e</sup> cycle : 93%	2 <sup>e</sup> cycle :	2 <sup>e</sup> cycle :	2 <sup>e</sup> cycle :																																																			
3 <sup>e</sup> cycle : 93,6%	3 <sup>e</sup> cycle : 95,2%	MELS : 94,4%	MELS : 91%	MEESR : 90,7%																																																			
		Sommaire : 97,3%	Sommaire : 96%	Sommaire : 83,7%																																																			
		3 <sup>e</sup> cycle :	3 <sup>e</sup> cycle :	3 <sup>e</sup> cycle :																																																			
		MELS : 89,2%	MELS : 92,7%	MEESR : 100%																																																			
		Sommaire : 94,6%	Sommaire : 97,62%	Sommaire : 96,3%																																																			
<u>2015-2016</u>	<u>2016-2017</u>	<u>2017-2018</u>																																																					
1 <sup>er</sup> cycle : 98,5%	1 <sup>er</sup> cycle : 98,0%	1 <sup>er</sup> cycle :																																																					
2 <sup>e</sup> cycle MEES : 88% Sommaire : 96%	2 <sup>e</sup> cycle MEES : 88,5% Sommaire : 94,3%	2 <sup>e</sup> cycle MEES : Sommaire :																																																					
3 <sup>e</sup> cycle MEES : 95% Sommaire : 97,5%	3 <sup>e</sup> cycle MEES : 100% Sommaire : 91,9%	3 <sup>e</sup> cycle MEES : Sommaire :																																																					

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Enseignement explicite (Hattie, 2009) du geste grapho-moteur au préscolaire et en 1 <sup>re</sup> année, et l'écriture cursive au 1 <sup>er</sup> cycle. (Montésinos-Gelet et al., 2012)	Titulaires	2017-2018	Titulaires du préscolaire et titulaires 1 <sup>er</sup> cycle

2.	Écrire plus souvent de courtes situations signifiantes.	Titulaires	2017-2018	Titulaires
3.	Rééduquer en petits groupes besoins avec des élèves ciblés à la suite d'une réévaluation en début d'année selon le modèle de réponse à l'intervention (Fuchs et Fuchs, 2006).	Orthopédagogues	2017-2018	Orthopédagogues, titulaires
4.	Analyser les résultats obtenus au cours des dernières années pour identifier les zones de vulnérabilité.	Direction	2017-2018	Comité EHDAA local, assemblée générale
5.	Enseignement explicite et modélisation (Hattie, 2009) des stratégies liées à l'orthographe lexicale (Pothier, 2005) et aux listes orthographiques du MEES (MELS 2014).	Titulaires du primaire	2017-2018	Titulaires du primaire

<b>MISSION :</b> Instruire <input checked="" type="checkbox"/> Socialiser <input type="checkbox"/> Qualifier <input type="checkbox"/>	<b>Nom de l'établissement :</b> Jacques-De Chambly
---	--

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise l'épanouissement de l'élève dans son environnement	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION I</b> Former, accompagner et superviser le personnel pour atteindre les résultats visés par les plans de réussite des établissements et le plan stratégique de la CSP
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 3</b> L'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaires chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FMS.  Augmenter le taux d'élèves qui obtiennent une qualification au terme des parcours de formation FMS et FPT, taux établi à partir du nombre de jeunes qui obtiennent une qualification après 3 ans dans le parcours de formation préparatoire au travail et après 1 an dans le parcours de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé.  Augmenter la proportion d'élèves HDAA qui répond aux attentes de fin de cycle, par sexe, classes ordinaires et classes spécialisées.
---	---

**OBJECTIF MESURABLE :** Augmenter le taux de réussite en français des élèves ayant un plan d'intervention entre juin 2017 et juin 2018.

<b>INDICATEUR :</b> Taux de réussite en français des élèves ayant un plan d'intervention.	<b>CIBLE VISÉE POUR 2017-2018 :</b> Atteindre un taux de réussite de 90%, d'ici juin 2017, chez les élèves ayant un plan d'intervention  <b>Historique des taux de réussite</b> 2013-2014 75 % 2014-2015 81,8% 2015-2016 89,1% 2016-2017 89,0% 2017-2018	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Lumix	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input type="checkbox"/> 2013-2014 : X 2014-2015 : X 2015-2016 : X 2016-2017 : X 2017-2018 : X
--	--	---	--

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Assurer la poursuite des moyens mis en place au PI en 2016-2017 dès le début de l'année 2017-2018.	Titulaires	Septembre 2017	Titulaires, orthopédagogues
2. Organiser une rencontre dès la rentrée scolaire entre la titulaire, l'orthopédagogue et l'éducatrice spécialisée pour tracer un portrait de ses élèves ayant des besoins particuliers.	Direction	Septembre 2017	Orthopédagogues, titulaires, éducatrice spécialisée
3. Tenir des rencontres de concertation deux (2) fois par étape entre direction, professionnels et orthopédagogues pour discuter des demandes de références des titulaires et en assurer le suivi.	Direction	2017-2018	Orthopédagogues, psychologue, psychoéducatrice, éducatrice spécialisée
4. Soutenir les enseignants pour la mise en place d'adaptations incluant les mesures technologiques afin de favoriser la réussite.	Orthopédagogues	2017-2018	Titulaires

5.	Réévaluation des élèves à risque en français principalement au 1 <sup>er</sup> cycle pour la formation des groupes besoins en orthopédagogie selon le modèle de réponse à l'intervention.	Orthopédagogues	Octobre 2017	Orthopédagogues et titulaires
6.	Tenir une ou deux rencontres de révision des plans d'interventions, et ce, annuellement.	Direction	2017-2018	Titulaires, orthopédagogues

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** Jacques-De Chambly

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise l'épanouissement de l'élève dans son environnement	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.1 Sécurité des établissements	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, taux établi à partir du questionnaire CSP sur « le portrait de la violence à l'école ».
--	--

**OBJECTIF MESURABLE :** Augmenter le sentiment de sécurité des élèves entre juin 2017 et juin 2018.

<b>INDICATEUR :</b> Le nombre d'élèves de 1 <sup>re</sup> à 6 <sup>e</sup> année se disant en sécurité à l'école.	<b>CIBLE VISÉE POUR 2017-2018 :</b> Atteindre un sentiment de sécurité supérieur à 92% <b>Bilan :</b> <u>2015-2016</u> -Récréations positives 91% -Conscience de moyens et personnes pour signaler violence et intimidation : 90% <u>2016-2017</u> -Récréations positives 98% -Conscience de moyens et personnes pour signaler violence et intimidation : 85% <u>2017-2018</u>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Sondage écrit auprès des élèves de 3 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année et validation en entrevue avec les élèves du 1 <sup>er</sup> cycle	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input type="checkbox"/> 2013-2014 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 2015-2016 : <input checked="" type="checkbox"/> 2016-2017 : <input checked="" type="checkbox"/> 2017-2018 : <input checked="" type="checkbox"/>
--	---	---	--

MOYENS (comment)	RESPONSABLE (qui)	DURÉE (quand)	RESSOURCES (avec qui/quoi)
1. Maintenir l'ajout de service en éducation spécialisée.	Direction, Comité EHDAA, CEE	2017-2018	Budget de fonctionnement, service de garde et annexe B de l'école
2. Offrir aux élèves un atelier de révision du plan de lutte à l'intimidation et à la violence.	Direction, Comité plan de lutte	2017-2018	Éducatrice spécialisée
3. Maintenir le projet As de la cour impliquant les élèves du 3 <sup>e</sup> cycle qui aideront les plus jeunes dans la gestion de leurs conflits.	Éducatrice spécialisée, psychoéducatrice	2017-2018	Éducatrice spécialisée, psychoéducatrice

4.	Organiser des récréations animées par des élèves de 5 <sup>e</sup> année pour les élèves de 1 <sup>re</sup> à 3 <sup>e</sup> année (projet Jeunes Leaders)	Spécialistes en éducation physique	2017-2018	Éducatrice spécialisée, spécialistes en éducation physique
5.	Organiser des activités de valorisation en lien avec le code de vie de l'école.	Titulaires	2017-2018	Titulaires



**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier

**Nom de l'établissement :** École Jacques-De Chambly

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> <b>L'école vise le développement global de l'élève</b>	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
--	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.2 Saine alimentation	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le pourcentage des établissements qui appliquent toutes les composantes de la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif », mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes.
---	--

**OBJECTIF MESURABLE :** Pour l'année scolaire 2017-2018, adopter un mode de vie sain et actif en maintenant à 100% le pourcentage d'élèves qui apportent des collations et repas conformes à la politique alimentaire.

<b>INDICATEUR :</b> Le % d'élèves qui n'ont pas de manquement au Code de vie en lien avec le respect de la politique alimentaire (10 <sup>e</sup> règle) à la fin de l'année scolaire.	<b>CIBLE VISÉE POUR 2017-2018 :</b> 100% <b>Bilan</b> <u>2016-2017</u> 99% des élèves n'ont pas eu de manquement en lien avec la politique alimentaire.	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Compilation des manquements des élèves à la 10 <sup>e</sup> règle par les titulaires.	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION</b> 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : <input type="checkbox"/> 2013-2014 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : <input type="checkbox"/> 2015-2016 : <input type="checkbox"/> 2016-2017 : X (nouvel indicateur) 2017-2018 : X
---	---	---	---

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Application et respect de la politique alimentaire.	Direction, Intervenants	2017-2018	Titulaires, service de garde, parents
2. Diffusion d'informations sur les saines habitudes de vie auprès des parents.	Direction, Titulaires Service de garde	2017-2018	Infirmière scolaire
3. Soutien aux familles dans le besoin pour offrir des collations en dépannage et respectant la politique alimentaire.	Direction	2017-2018	Direction, secrétaire d'école

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier  **Nom de l'établissement :** Jacques-De Chambly

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise le développement global de l'élève	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 2</b> Susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves en assurant des conditions favorables à la poursuite des études
---	-----------------------------------	--

<b>BUT 4</b> L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire 4.3 Mode de vie physiquement actif	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b>  Augmenter le nombre de fois par semaine que les écoles offrent des activités physiques organisées et animées, mesuré à l'aide du questionnaire de reddition de comptes sur la « Politique relative à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif ».  Améliorer la condition physique des élèves, par sexe, mesuré à l'aide de l'outil d'évaluation de la condition physique sur l'endurance (Léger et Boucher), utilisé par les enseignants en éducation physique. N.B. Cet outil a été suggéré, mais n'est pas utilisé actuellement dans toutes les écoles. Une démarche de validation devra être entreprise pour convenir d'un outil commun.
---	---

**OBJECTIF MESURABLE :** Pour l'année 2017-2018, augmenter le temps de pratique d'activités physiques pour tous les groupes de l'école.

<b>INDICATEUR :</b>  Le nombre de groupe qui ont ajouté 30 minutes de temps de pratique d'activité physique par semaine.	<b>CIBLE VISÉE POUR 2017-2018 :</b>  100 % des groupes ont ajouté 30 minutes d'activité physique par semaine autre que les cours d'éducation physique  <b>Bilan :</b> <u>2015-2016</u> 100% des groupes <u>2016-2017</u> 100% des groupes <u>2017-2018</u>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b>  Collecte d'information à la fin de chaque étape sur le temps d'activité physique ajouté par groupe par semaine.	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b>  2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2011-2012 : X 2012-2013 : X 2013-2014 : <input type="checkbox"/> 2014-2015 : X 2015-2016 : X 2016-2017 : X 2017-2018 : X
--	---	---	---

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Offrir trois sessions d'activités parascolaires sportives (Danse, Club de course, sports au gymnase)	Direction	2017-2018	Club Récré-Action, spécialistes en éducation physique, titulaires
2. Planifier du temps réservé à l'activité physique à même la grille horaire	Titulaires	2017-2018	Direction et assemblée générale
3. Participer à la programmation d'activités sportives organisées dans le cadre du Mois de l'activité physique	Spécialiste en éducation physique	Printemps 2018	Spécialistes en éducation physique, titulaires et équipe-école
4. Organiser des récréations animées par des élèves de 5 <sup>e</sup> année pour les élèves de 1 <sup>re</sup> à 3 <sup>e</sup> année (projet Jeunes Leaders)	TES, Spécialiste en éducation physique	2017-2018	Enseignants, TES

5.	Maximiser le temps passé au service de garde consacré à l'activité physique au gymnase et à l'extérieur	Technicienne en SDG	2017-2018	Éducatrices
----	---	---------------------	-----------	-------------

**MISSION :** Instruire  Socialiser  Qualifier X **Nom de l'établissement :** Jacques-De Chambly

<b>ORIENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE L'ÉTABLISSEMENT :</b> L'école vise le développement global de l'élève	<b>COMMENTAIRES</b> (au besoin) :	<b>PLAN STRATÉGIQUE : ORIENTATION 5</b> Développer et faire connaître l'offre de services et les ententes partenariales avec les organismes, les institutions et les entreprises, pour maximiser les services offerts par la Commission scolaire aux élèves et à la population
---	-----------------------------------	---

<b>BUT 5</b> L'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle	<b>OBJECTIF MESURABLE CSP (Convention de partenariat) :</b> Augmenter le nombre de nouveaux inscrits en formation professionnelle, âgés de moins de 20 ans, taux établi à partir des élèves qui s'inscrivent pour la 1 <sup>re</sup> fois en formation professionnelle et qui sont âgés de moins de 20 ans, au 30 septembre de l'année considérée.
--	---

**OBJECTIF MESURABLE :** Pour l'année scolaire 2017-2018, maintenir le nombre d'activités en lien avec l'approche orientante.

<b>INDICATEUR :</b> Le nombre d'activités proposées aux élèves du 3 <sup>e</sup> cycle	<b>CIBLE VISÉE POUR 2017-2018 :</b> Au moins 3 activités par année <b>Bilan :</b> <u>2015-2016</u> 2 activités <u>2016-2017</u> 2 activités <u>2017-2018</u>	<b>MODE D'ÉVALUATION DE L'OBJECTIF :</b> Liste des activités présentées aux élèves en lien avec l'approche orientante.	<b>ANNÉE D'APPRÉCIATION :</b> 2010-2011 : <input type="checkbox"/> 2011-2012 : <input type="checkbox"/> 2012-2013 : X 2013-2014 : X 2014-2015 : X 2015-2016 : X 2016-2017 : X 2017-2018 : X
---	---	---	---

<b>MOYENS</b> (comment)	<b>RESPONSABLE</b> (qui)	<b>DURÉE</b> (quand)	<b>RESSOURCES</b> (avec qui/quoi)
1. Offrir un atelier conférence sur la persévérance scolaire et les avenues possibles aux élèves du 3 <sup>e</sup> cycle	Titulaires 3 <sup>e</sup> cycle	Printemps 2018	Stéphane Paradis (Gustave et Cie), CÉ (FDS)
2. Activité du salon des métiers avec les parents pour les élèves du 6 <sup>e</sup> année	Titulaires 6 <sup>e</sup> année	2017-2018	Titulaires de 6 <sup>e</sup> année, parents participants
3. Visite du Centre de formation professionnelle	Direction	Printemps 2018	Direction, direction du CFPP
4. Présentation des parcours du secondaire aux élèves de 6 <sup>e</sup> année	Direction	Printemps 2018	Direction adjointe de l'école secondaire

## DURÉE DE L'ENTENTE

La présente entente entre en vigueur à la signature pour l'année scolaire 2017-2018. La durée de l'entente est d'un an, renouvelable le 1<sup>er</sup> décembre 2018.

## APPROBATION

La Direction de l'établissement confirme que le personnel de l'établissement a été consulté sur la présente Convention de gestion et de réussite éducative via le comité local sur la CGRÉ (2017-09-14), le conseil des enseignantes et enseignants de l'école (2017-09-18) et l'assemblée générale du personnel enseignant de l'école (2017-09-28).

Le Conseil d'établissement a approuvé le projet de Convention de gestion et réussite éducative à sa séance ordinaire du 24 octobre 2017. Le numéro de la résolution est le CE10-10-2017.

## SIGNATURES

La Commission scolaire des Patriotes et la Direction de l'établissement conviennent de signer la présente convention :

Direction de l'établissement : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Direction générale adjointe : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_